

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

L'An deux mil dix-neuf, le premier octobre

le Conseil Municipal de la commune de LASSAY SUR CROISNE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur François GAUTRY,

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2019

**Présents** : M. GAUTRY, Maire, M. BAUD, M. FENEROL, Mme BOILEAU, Adjoint,  
Mme COMPAIGNON DE MARCHEVILLE, Mme GOUNIA, Mme DUFLOS-BRETON, M.  
MARGUERAY, Conseillers Municipaux

**Absent excusé** : M. BERNARD, Conseiller Municipal

Absent excusé ayant donné procuration : Mme MOTTE a donné procuration à Mme BOILEAU

**Secrétaire de séance** : Mme BOILEAU

-----

## ORDRE DU JOUR

- Approbation du précédent compte-rendu
  - Travaux de réfection du porche ouest et des intérieurs de l'église St Hilaire – rapport d'analyse des offres – délibération
  - Interconnexion SIAEP Billy/Gy – prix de l'eau - délibération
  - Projet 2020
    - cimetière : gestion des concessionnaires + mise en place d'un columbarium – réfection du mur
  - Demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie : délibération
  - Affaires et questions diverses à présenter par écrit
- 

Le précédent compte-rendu est approuvé et signé des membres présents.

-----

### Délibération N° 20191001

#### **OBJET : MARCHÉ SUR APPEL D'OFFRES – TRAVAUX DE RESTAURATION DU PORCHE OUEST ET DES INTERIEURS DE L'ÉGLISE St HILAIRE**

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 26 juillet 2019. Il a été procédé à l'ouverture des plis concernant les travaux de restauration du porche ouest et des intérieurs de l'église St Hilaire. Les entreprises suivantes ont répondu :

	H.T.	T.T.C.
<b><u>Lot n° 1 : Maçonneries &amp; Pierre de taille</u></b>		
<b><u>&amp;Sculpture</u></b>		
SOUPIRON	50 436.00 €	60 523.20 €
GUEBLE	54 576.00 €	65 491.20 €
<b><u>Lot n°2 : Traitement de la pierre</u></b>		
ATELIER BOUVIER	19 500.00 €	23 400.00 €

**Lot n° 3 : Peintures murales**

ARCAMS	75 531.90 €	90 637.00 €
ARCOA	76 974.92 €	92 369.91 €
MOULINIER	77 033.20 €	92 439.84 €

Après discussion, la Commission d'Appel d'Offres souhaite obtenir auprès des entreprises des renseignements complémentaires ainsi qu'une amélioration de l'offre financière.

**Lot n° 1 : Maçonneries & Pierre de taille**

**&Sculpture**

SOUPIRON	50 436.00 €	60 523.20 €
GUEBLE	54 576.00 €	65 491.20 €

**Lot n°2 : Traitement de la pierre**

ATELIER BOUVIER	19 500.00 €	23 400.00 €
-----------------	-------------	-------------

**Lot n° 3 : Peintures murales**

ARCAMS	75 531.90 €	90 637.00 €
ARCOA	75 479.57 €	90 575.48 €
MOULINIER	72 924.96 €	87 509.95 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport d'analyses des offres réalisé par M. GUITTOT, Architecte, décide à l'unanimité, de retenir les entreprises suivantes :

- **Lot n° 1 : Maçonnerie & Pierre de taille & Sculpture**  
Ets SOUPIRON – 1104, rue de Chémery 41230 Mur de Sologne  
Pour un montant de 50 436.00 € HT – 60 523.20 € TTC
  
- **Lot n° 2 : Traitement de la Pierre**  
ATELIER BOUVIER – 9, rue du Ponant – BP 212 – 30133 Les Angles  
Pour un montant de 19 500.00 € HT – 23 400.00 € TTC
  
- **Lot n° 3 : Peintures murales**  
MOULINIER – 10, chemin des Tillières 41000 BLOIS  
Pour un montant de 72 924.96 € HT - 87 509.95 € TTC

et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien cette affaire et l'autorise à revêtir de sa signature les différentes pièces du dossier.

-----

**Interconnexion SIAEP Billy/Gy**

Etaient présent à la réunion : M. Launay et Mme Lerouillois – Conseil Départemental, Mme BOULOGNE – Véolia, M. Baudoncourt, Président du SIAEP Billy/Gy, Adjointes et la secrétaire.

Présentation par Mme Lerouillois de la campagne des mesures de consommation durant la période de l'été 2019 et tests de fonctionnement de l'interconnexion à différents débits. Possibilité de maintenir le fonctionnement actuel des ouvrages avec des ajustements. Ecarts importants des volumes entre période été et hiver. Débit moyen 8 m3/heure. Dossier en cours.

**Cimetière : gestion des concessionnaires + mise en place d'un columbarium – réfection du mur**

Rapport de Mesdames BOILEAU et DUFLOS-BRETON sur l'avancement du dossier du cimetière. Présentation du devis de l'entreprise SOUPIRON pour la réfection du mur du cimetière et projet d'aménagement d'un espace pour recevoir des caves urnes : 12 666 € H.T – 15 199.20 € T.T.C. Présentation du devis des pompes funèbres BOUQUET comprenant : Exhumations dans la partie ancienne du cimetière – déplacement de l'ossuaire existant – création d'un jardin du souvenir – réalisation d'un espace cinéraire comprenant caves-urnes : 6 749.98 € H.T – 8 077.98 € T.T.C. Dossier en cours.

-----  
Délibération  
2019.10.02

**OBJET : OUVERTURE D'UNE LIGNE DE CREDIT**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il souhaite disposer d'une ligne de trésorerie de 100 000 € pour faire face à des besoins momentanés de trésorerie.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après échange de vues, prend en considération et approuve sa demande.

Il décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Val de France, les conditions de taux de l'Institution en vigueur à la date de l'établissement des contrats, l'attribution d'une ligne de crédit de 100 000 € pour 12 mois au taux variable de l'EONIA + marge de 0.6% soit 0.6 % à ce jour. Frais de tirage : offerts – commission d'engagement : 100.00 €.

Prend l'engagement, au nom de la commune, d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances.

Prend l'engagement pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances.

Le Conseil Municipal confère toutes les délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature des contrats de prêt à passer avec le prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

-----  
**Affaires et questions diverses**

- SIDELC : subvention sur équipement en LED de l'éclairage public : 972 €
  - NATURA 2000 : subvention de 2 358 €
- 

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45

-----

